

Compte rendu du Conseil Municipal Jeudi 10 Février 2011 à 18h30

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, CHOQUET Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie,

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues, VEDRINES Jean-Luc

Secrétaire de séance :

Secrétaire : C.CHAPELAIN

Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 13 Janvier 2011 approuvé à l'unanimité, après quelques remarques et précision à apporter.

Vote des Comptes Administratifs 2010 présentés par M. GODÉ Philippe, 1^{er} adjoint :

Village de Vacances 2010

FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES	Pour Mémoire Prévu 2010	Montant Euro Réalisé	Restes à réaliser
OO2				
023	Virement Section Investissement	10 884,00 €	0,00 €	
61522	Entretien de batiments	9 926,00 €	5 102,85 €	
616	Primes d'assurances	1 280,00 €	1 278,06 €	
6218	Autre personnel extérieur	4 500,00 €	930,22 €	
63512	Taxes foncières	3 300,00 €	3 581,50 €	
6378	Autres Impots, Taxes et Versement		0,07 €	
6611	Intérêts des emprunts	2 910,00 €	2 829,64 €	
	TOTAL DEPENSES	32 800,00 €	13 722,34 €	
	RECETTE			
752	Revenus des immeubles	32 800,00 €	32 800,00 €	
	TOTAL RECETTES	32 800,00 €	32 800,00 €	
	RESULTAT FONCT.	0,00 €	19 077,66 €	
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent 2009	44 750,21 €		
1641	Remboursement d'emprunts	13 524,00 €	13 523,12 €	
2315	Travaux village			
	TOTAL DEPENSES	58 274,21 €	13 523,12 €	
	RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement	10 884,00 €	0,00 €	
1641	Emprunt travaux	25 926,45 €	22 000,00 €	
1068	Affectation N-1	21 463,76 €	21 463,76 €	
	TOTAL RECETTES	58 274,21 €	43 463,76 €	
	RESULTAT INVEST.		29 940,64 €	

	Résultat CA 2009	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2010	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	-44 750.21 €		29 940.64 €	_____		- 14 809.57 €
FONCT.	21 463.76 €	21 463.76 €	19 077.66			19 077.66 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2011	14 809.57 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2011	4 268.09 €
- Total affecté au c/1068	14 809.57 €

ATELIER RELAIS 2010

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	B.P. 2010	CA 2010
616	Assurances	262,00 €	261,42 €
6611	Interêts des emprunts	1 823,00 €	1 822,65 €
23	Virement section d'investissement	5 352,08 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	7 437,08 €	2 084,07 €
	RECETTES		
752	Loyers	6 832,00 €	6 832,11 €
771	Prod.except.		
2	Résultat reporté 2009	605,08 €	
	TOTAL RECETTES	7 437,08 €	6 832,11 €
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES		
1	Déficit reporté 2009	4 213,11 €	
1641	Remboursement emprunts	4 460,00 €	4 455,79 €
2313	Immobilisations en cours	892,08 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	9 565,19 €	4 455,79 €
	RECETTES		
1	Virement section invest.	0,00 €	0,00 €
1068	Affectation	4 213,11 €	4 213,11 €
21	Virement section invest.	5 352,08 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	9 565,19 €	4 213,11 €

	Résultat CA 2009	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2010	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	- 4 213.11 €		- 242.68€	_____		- 4 455.79 €
FONCT.	4 818.19 €	4 213.11 €	4 748.04 €			5 353.12 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2011	4 455.79 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2011	897.33 €
- Total affecté au c/1068	4 455.79 €

A.E.P.-ASSAINISSEMENT 2010

N°Art.	FONCTIONNEMENT	PREVU 2010	REALISE 2010
	DEPENSES		
6061	Fournitures non stokable Electricité	5 500,00 €	4 610,71 €
6063	Fournitures d'entretien	500,00 €	309,82 €
613	Droits de passage	60,00 €	0,00 €
6132	Redevance, Droits de passage	0,00 €	60,00 €
615	Entretien et réparation	-4,00 €	463,82 €
61521	Entretien Réseau communal	9 500,00 €	4 306,30 €
61522	Entretien fosse septique	500,00 €	295,83 €
6161	Assurances	500,00 €	493,80 €
617	Etude et recherche (analyses)	2 940,00 €	1 263,82 €
6226	Honoraires	1 900,00 €	0,00 €
6228	Rémun. Interméd.Honoraires	0,00 €	400,92 €
6355	Redevance prelv't millieux naturels	1 900,00 €	1 906,01 €
6372	Redvance pollution+modern.	1 584,00 €	0,00 €
6378	Analyse eau	0,00 €	1 583,26 €
6218	Rémunération du personnel extérieur	5 000,00 €	4 820,67 €
6411	Rémunération perso.	500,00 €	0,00 €
645	Autres charges personnel	60,00 €	0,00 €
6611	Interêts des emprunts	5 444,00 €	5 443,60 €
6615	Intérêts ligne crédit	0,00 €	
6811	Dotation amortissements	22 758,00 €	22 758,00 €
23	Virt à la section d'invest.	3 979,10 €	
	TOTAL DEPENSES	62 621,10 €	48 716,56 €
	RECETTES		
7011	Vente de l'eau	10 650,00 €	11 268,92 €
70123	Redevance Prélèvement	0,00 €	0,00 €
70124	Redevance pollution	1 300,00 €	1 625,70 €
704	travaux	1 750,00 €	0,00 €
70611	Redevance Assainissement	6 200,00 €	4 768,83 €
70612	Redevance assain. Modern.	350,00 €	375,75 €
7062	Redevance assain.non collectif	360,00 €	0,00 €
7064	Location compteurs	31 300,00 €	34 696,35 €
7071	Compteurs	0,00 €	0,00 €
747	Participation fosses	0,00 €	0,00 €
748	Subvention SDEE	300,00 €	730,80 €
758	Produits divers gestion courante	0,00 €	1,23 €
771	Prod't exceptionnel	0,00 €	0,00 €
777	Sub. Transférées au résultat	6 103,00 €	6 103,00 €
2	Résultats reportés 2009	4 308,10 €	
	TOTAL RECETTES	62 621,10 €	59 570,58 €
	RESULTAT		10 854,02 €

INVESTISSEMENT				RAR 2011
DEPENSES				
1	Déficit Invest. Reporté 2009	2 597,17 €		
13913	Reprise subvention	6 103,00 €	6 103,00 €	
1641	Remboursement Emprunt	12 442,00 €	12 432,80 €	
211	Terrains	0,00 €	0,00 €	
2315	Renforcement Rodet	12 000,00 €	18 759,13 €	
	AEP Val Bécède	28 450,00 €	29 114,00 €	
	Captage Boissonnade	4 500,00 €	4 750,00 €	
	Opérations non affectées	18 193,76 €	3 009,00 €	
	Périmètre captages	58 000,00 €	5 993,05 €	48 387,95 €
	TOTAL DEPENSES.	142 285,93 €	80 160,98 €	
RECETTES				
1068	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €	
110	Périmètre captages			43 000,00 €
131	Subv. Equipement	54 663,00 €	0,00 €	6 230,00 €
13111	Sub. Agence de l'eau	13 000,00 €	0,00 €	
1313	Sub. Dépt.	30 000,00 €	44 961,00 €	
1641	Emprunts	17 000,00 €	0,00 €	
28121	Amort. Terrain	8 214,00 €	8 214,00 €	
28125	Amort. Terrain batis	132,00 €	132,00 €	
281531	Amort. AEP	7 871,00 €	7 871,00 €	
281532	Amort.Ass.	6 001,00 €	6 001,00 €	
281561	Amort. Mat.	540,00 €	540,00 €	
21	Virement section de fonctionnement	3 979,10 €	0,00 €	
1	Résultat Reporté	885,83 €	0,00 €	
	TOTAL RECETTES	142 285,93 €	67 719,00	
	RESULTAT		-12 441,98 €	

A.E.P. ASSAINISSEMENT 2010

	Résultat CA 2009	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2010	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	- 2 597.17 €		- 12 441.98 €	48 387.95 € 49 230.00 €	842.05 €	- 14 197.10 €
FONCT.	4 308.10 €		10 854.02 €			15 162.12 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2011	14 197.10 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2011	965.02 €
- Total affecté au c/1068	14 197.10 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 COMMUNE

Article	DEPENSES	PREVU	REALISE	RESTE A
	FONCTIONNEMENT	2010	2010	REALISER
11	Charges à Caractère Général	61 758,00 €	56 178,07 €	
60612	Electricité	8 500,00 €	8 087,79 €	
60623	Alimentation (Cantine+ Transport)	6 578,00 €	6 649,42 €	
60631	Fournitures entretien	500,00 €	304,24 €	
60632	Fourniture petit équipement	400,00 €	544,09 €	
6064	Fournitures Administratives	1 200,00 €	1 353,47 €	
6067	Fournitures scolaires	2 000,00 €	1 602,38 €	
6111	Cantine scolaire	6 814,00 €	5 823,34 €	
6135	Locations mobilières	9 300,00 €	8 956,65 €	
61522	Entretien de batiments	6 816,00 €	5 396,23 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	8 000,00 €	9 004,08 €	
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00 €	0,00 €	
6156	Maintenance	2 400,00 €	1 921,69 €	
616	Primes d'assurances	900,00 €	871,40 €	
6182	Documentation	250,00 €	268,70 €	
6255	Indemnité régisseur	370,00 €	352,91 €	
6231	Annonces insertions	230,00 €	223,65 €	
6232	Fêtes et cérémonies	700,00 €	405,00 €	
6247	Transports collectifs	2 200,00 €	720,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00 €	1 003,89 €	
6262	Frais de télécommunication	1 500,00 €	1 319,29 €	
62878	Rbt frais à d'autres organismes	0,00 €	125,35 €	
6283	Redevances OM	400,00 €	378,00 €	
63512	Taxes foncières	900,00 €	866,50 €	
12	CHARGES de PERSONNEL	65 250,00 €	61 037,42 €	
6218	Mise à dispo.Personnel Tech.	6 000,00 €	3 330,39 €	
6336	Cotisations CNG CG	700,00 €	739,01 €	
6338	URSSAF	600,00 €	156,90 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	19 500,00 €	20 442,86 €	
6413	Rémunération personnel non titulaire	22 500,00 €	20 616,64 €	
6451	Cotisations URSSAF	12 200,00 €	12 196,92 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 500,00 €	1 419,56 €	
6454	Cotisation ASSDIC	1 500,00 €	1 409,00 €	
6456	Vers.Supp.Familial	250,00 €	253,00 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	500,00 €	473,14 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 200,00 €	26 844,31 €	
6531	Indemnités élus	13 300,00 €	13 317,46 €	
6533	Cotisation retraite élus	500,00 €	449,85 €	
6553	Service incendie	8 100,00 €	8 138,46 €	
6554	Contributions organismes de regroupement	3 500,00 €	2 332,50 €	
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00 €	149,94 €	
65748	Subventions organismes privés	2 800,00 €	2 456,00 €	
658	Charges diverses gestion courante	0,00 €	0,10 €	
66	CHARGES FINANCIERES	6 140,00 €	4 213,91 €	
66111	Intérêts des emprunts	5 140,00 €	4 008,16 €	
6615	Intérêts comptes courants	1 000,00 €	205,75 €	
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	184,00 €	183,66 €	
6711	Intérêts moratoires	184,00 €	183,66 €	
23	Virement section d'investissement	24 023,64 €	0,00 €	
042	OPERATIONS ORDRE			
681	Dotaton Amort.	49 500,00 €	48 100,53 €	
	TOT. DEPENSES			
	FONCTIONNEMENT	235 055,64 €	196 557,90 €	

	RECETTES			
	FONCTIONNEMENT			
13	Attenuation de charges (apprenti)	0,00 €	657,75 €	
6419	Rbt sur rémunération personnel	0,00 €	657,75 €	
70	Produit des Services	5 100,00 €	4 856,73 €	
70323	Redevance domaine Pub.	600,00 €	650,27 €	
7067	Redevance Service Péri-scolaire	4 500,00 €	4 206,46 €	
7088	Autres produits		0,00 €	
73	IMPOTS ET TAXES	59 871,00 €	60 204,47 €	
7311	Contributions directes	54 794,00 €	54 859,00 €	
7318	Compensation taxe professionnelle	2 977,00 €	3 041,00 €	
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	2 100,00 €	2 304,47 €	
74	Dotations et Participations	125 721,00 €	127 437,93 €	
7411	Dotation forfaitaire	90 612,00 €	90 612,00 €	
74122	Dot Solidarité Rurale	18 487,00 €	18 497,00 €	
74127	Dotation Nationale de Péréquation	5 164,00 €	5 164,00 €	
742	Dotation Elus locaux	2 783,00 €	2 783,00 €	
747	Participation	70,00 €	0,00 €	
7474	Participation école ext.	3 093,00 €	3 475,56 €	
74718	Autres	0,00 €	201,66 €	
74832	Attribution FDTP	0,00 €	1 270,71 €	
74833	Compensation T.P.	78,00 €	0,00 €	
74834	Compensation Taxes Foncières	4 604,00 €	4 604,00 €	
74835	Compensation Taxes habitation	830,00 €	830,00 €	
75	Produits de Gestion Courante	13 500,00 €	13 830,60 €	
752	Revenus des immeubles	13 500,00 €	13 814,40 €	
758	Produits gestion courante	0,00 €	16,20 €	
76	Produits Financier		8,27 €	
764	Revenus valeur mob.placement	0,00 €	8,27 €	
77	Produits exceptionnel	0,00 €	186,21 €	
7718	Autres prod.except.gestion		186,21 €	
	TOTAL			
	Recettes fonctionnement	204 192,00 €	207 181,96 €	
	RESULTAT NET FONCTIONNEMENT			
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	30 863,64 €		
	TOTAL RECETTES FONC.	235 055,64 €	207 181,96 €	
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		10 624,06 €	
	INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RAR 2011
	DEPENSES	2010	2010	
16	Remboursement d'emprunts	9 300,00 €	8 937,08 €	
20418	Travaux TELECOM Enfouissement	86 500,00 €	48 100,53 €	38 399,47 €
23	Prog.globalisé 2010	14 696,00 €	11 516,17 €	
	Voirie	57 985,84 €	55 405,05 €	
	Aménagement village St Roman	22 760,00 €	19 800,86 €	
	Terrain Lot. Corniche	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	Intempéries 2008	49 370,27 €	33 029,24 €	16 341,03 €
	Matériel Ecole	3 000,00 €	2 317,01 €	
	ONA	14 000,00 €	13 179,75 €	
	Eclairage Public	18 102,23 €	13 230,32 €	
	Total Dépenses Investissement:	277 714,34 €	205 516,01 €	
	Solde d'exercice précédent			
41	Opérations patrimoniales-rés.voirie	24 264,00 €	19 789,29 €	
	Tx enfouissement+ Ter.Lot.+Int.2008			56 740,50 €
	Déficit reporte 2008	0,00 €		
	TOTAL DEP. INVEST.	301 978,34 €	225 305,30 €	

RECETTES INVEST.			
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	7 000,00 €	6 957,00 €
10223	TLE	0,00 €	377,00 €
1068	Affectation N-1	58 024,03 €	58 024,03 €
1321	Sub.Enfouissement ministère int.	53 770,00 €	25 841,00 €
1322	Sub.Enfouissement Région	4 239,00 €	0,00 €
1323	Dépt(Enf.+PEVC2009+PED 2009+2010)	24 586,33 €	36 630,60 €
1323	Subv. Intempéries 2008 Région+solde Etat		8 435,95 €
1342	Amende de police	147,29 €	147,29 €
1325	SDEE (éclairage Moissac+Fez b.+Boisso)	2 500,00 €	2 414,53 €
1341	Subv. Intempéries 2008 ETAT	0,00 €	8 168,15 €
1641	Emprunts	10 489,07 €	0,00 €
165	Dépôts & Cautionnement	0,00 €	645,29 €
	Total Recettes Réelles Invest.	160 755,72 €	139 204,89 €

21	Virement de la section fonct.	24 023,64 €	
40	Opération d'ordre	49 500,00 €	48 100,53 €
41	Op.patri.(avance+subv.Prog. 2010)	24 264,00 €	19 789,29 €
1	Excédent 2009	43 434,98 €	
	TOTAL RECETTE INVEST.	301 978,34 €	207 094,71 €
	RESULTAT INVESTISSEMENT		-18 210,59 €

	Résultat CA 2009	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2010	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	43 434.98 €		- 18 210.59 €	56 740.50 € 8 435.95 €	-48 304.55 €	- 23 080.16 €
FONCT.	88 887.67 €	58 024.03 €	10 624.06 €			41 487.0 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2011	23 080.16 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2011	18 407.54 €
- Total affecté au c/1068	23 080.16 €

Tous les comptes administratifs 2010 ont été votés à l'unanimité des membres présents soit 10 : pour- 0 : contre- 0 : abstention. **Mr le Maire ne prend part au vote** conformément à la législation.

2 – Délibération : Transfert dans le domaine public communal de la voie privée du lotissement la Corniche :

Le maire donne lecture de la lettre de M. Gazagnaire datée du 31 janvier 2011, exprimant le souhait de céder à la commune pour 1 € symbolique la voirie du lotissement de la Corniche.

Rappelant l'historique du lotissement de la Corniche et émettant les remarques suivantes :

- la voirie actuelle n'est pas matérialisée conformément au plan cadastral
- l'entretien de la voirie reviendra à la commune
- faire respecter par les riverains le bon écoulement des eaux de ruissellement dans les fossés et aqueducs
- précisant aux co-lotis que la voie sera dégagée par temps de neige mais que le Maire peut fixer des priorités,
- que l'enquête publique ne sera pas nécessaire pour le classement de cette voie conformément au deuxième alinéa de l'article L141-3 du code de la voirie routière,

11 : pour- 0 : contre- 0 : abstention

3- Délibération : Plan Communal de Sauvegarde

Lecture de la lettre de la Préfecture donnant son accord pour aider à l'élaboration de ce plan pour répertorier les risques incendies ou inondations sur la commune selon les quartiers et les moyens d'intervention .Mr FESQUET MAIRE et M. FAURE 3eme ADJOINT . sont les référents pour ce dossier.

11 : pour- 0 : contre – 0 : abstention

4- Cession de la voirie VC N°4 Arbousses Haut :

M. et Mme Dugua Paul ont envoyé un courrier acceptant le refus du conseil municipal pour le déclassement des 200 derniers mètres de la voie communale n°4 mais réitère la demande pour la partie qui traverse le Mas et se prolonge jusqu'au ruisseau.

Avant de délibérer, un courrier sera envoyé à M. et Mme Dugua pour demander une contrepartie, à savoir échanger sur la parcelle B 356 la piste desservant des terres appartenant à l'ONF, le mas de la Carrière ainsi que l'accès au bassin de lutte contre l'incendie avec la portion qui traverse leur propriété.

5- Délibération : Exonération de la prise en charge des intérêts moratoires dus à l'entreprise Jullian Emmanuel

La commune a du verser des intérêts moratoires sur une situation présentée par l'entreprise Jullian Emmanuel pour les travaux d'enfouissement des réseaux de Val Bécède de **183.66 €**.

Après analyses, il est apparu que ce retard de paiement était imputable à l'entreprise d'ingénierie en charge de la maîtrise d'œuvre, le Cabinet Gaxieu, et non à la commune qui avait strictement respecté le délai qui lui était imparti. Le Cabinet Gaxieu a demandé de ne pas s'acquitter de cette somme.

Le maire précise que compte tenu des bonnes relations depuis de longue date avec ce Prestataire et que celui-ci a assisté la commune en 2009 et 2010 pour la conduite d'ouvrage pour des menus travaux de voirie concernant ce même marché de travaux **sans contrepartie** financière, propose d'exonérer l'entreprise Gaxieu de pénalités.

11 : pour – 0 : contre – 0 : abstention

6- Délibération : Demande d'adhésion au SMAGE des Gardons par la Communauté de Communes

Prendre la délibération pour que la Communauté de Communes puisse adhérer au SMAGE des Gardons puisque dans sa délibération du 4 mars 2010, le conseil municipal donnait son accord pour une nouvelle compétence aux statuts de la Communauté de Communes « la gestion des cours d'eau et de la ressource en eau potable pour les actions d'intérêt communautaire »

11 : pour – 0 : contre – 0 : abstention

7- Délibération : remise en état de la piste des Lumières

En partenariat avec l'ONF et sur proposition de cette administration, le Maire présente le projet d'un **montant TTC de 51 207.93 €** de la réfection de la piste des Lumières représentant des intérêts publics pour la protection des sols, la régularisation du régime des eaux, intérêts contre la lutte d'éventuels incendies, intérêts économiques pour l'exploitation forestière et voie de secours.

La commune serait le maître d'ouvrage, et le plan de financement serait le suivant : subvention PDRH (plan développement rural hexagonal) 40 % sur le H.T. soit **17 126.40 €**- Participation ONF **soit 20 718.00 €** Quote-part communale de 6640 € (travaux sur 1900 ml communal + 1646 € frais maîtrise d'œuvre – 40 % = **4 971.60 €** + **8 391.93 €** de TVA qui serait récupérée par le biais du FCTVA) soit un total de participation communale de 13 363.53 €- **Total de l'opération = 51 207.93 €**

11 : pour- 0 : contre – 0 : abstention.

8- Temple de St Roman de Tousque-

Le Maire rappelle le courrier de l'Association culturelle de l'Eglise Réformée de la Vallée Française en date du 8 décembre 2010 désireuse de céder à la commune de Moissac le local jouxtant le temple de St Roman de Tousque pour l'€ symbolique puis dans un autre courrier datant du 29 janvier 2011 la dite Association propose à la commune de lui céder le temple, son clocher et le petit local attenant (parcelle C 504 en intégralité), toujours pour l'€ symbolique.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour cette proposition, mais souhaite aussi laisser un temps de réflexion plus long à l'ERF avant tout engagement de la commune par délibération.

Questions diverses : M. DELEMAR demande à l'assemblée des renseignements sur le « gaz de schistes ». Ce dossier fera l'objet d'une prochaine réunion du conseil, les informations qui nous sont parvenues n'étant pas suffisamment explicite

A suivre.

La séance est levée à 22h00